

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

BUDGET GÉNÉRAL  
PROGRAMME 352  
PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCES  
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE FINANCES POUR

2023

INNOVATION ET  
TRANSFORMATION  
NUMÉRIQUES



## PROGRAMME 352

# Innovation et transformation numériques

---

MINISTRE CONCERNÉ : STANISLAS GUERINI, MINISTRE DE LA TRANSFORMATION ET DE LA FONCTION  
PUBLIQUES

## Présentation stratégique du projet annuel de performances

### Xavier ALBOUY

Directeur de la direction interministérielle du numérique (DINUM) par intérim

Responsable du programme n° 352 : Innovation et transformation numériques

Placé sous la responsabilité du directeur interministériel du numérique, le programme 352 « Innovation et transformation numériques » assure l'impulsion de la transformation numérique de l'État en développant des produits et des services numériques innovants.

Les orientations du programme 352 sont inscrites dans le programme d'accélération de la transformation numérique du service public conduit par la direction interministérielle du numérique (DINUM).

Le numérique est devenu le premier canal d'accès au service public : il s'agit d'un enjeu politique majeur. Les orientations du programme 352 répondent donc à la volonté du gouvernement de placer l'inclusion et l'expérience de l'utilisateur au cœur de la conception des services publics numériques.

### Les orientations principales du programme 352

Le programme 352 soutient, d'une part, les projets portés par des agents publics témoins d'irritants dans la relation que les usagers peuvent avoir avec leur administration ou témoins de méthodes de travail internes de faible efficacité ou dégradant la qualité du travail des agents publics. Le programme 352 finance l'animation de ces dispositifs d'innovation, et fournit aux équipes un environnement optimal pour réussir leurs projets (mentorat, ressources partagées, bonnes pratiques, retours d'expérience, temps collectifs...).

Le programme 352 cofinance, d'autre part, le recrutement des experts numériques de la société civile pour diffuser la culture d'innovation numérique au sein de l'État : Entrepreneurs d'intérêt général (EIG), Designers d'intérêt général (DIG), la Brigade d'intervention numérique.

Le projet de loi de finances pour 2023 prévoit de poursuivre la dynamique initiée depuis 2019 en faveur de l'innovation et de la transformation numériques en ouvrant une enveloppe de crédits hors titre 2 de 7,6 M€ en autorisations d'engagements et en crédits de paiement et 3 M€ de crédits de titre 2.

### La stratégie de performance du programme 352

Le programme 352 concourt à la réalisation de deux objectifs principaux :

- favoriser l'émergence de produits numériques utiles aux usagers et aux agents ;
- développer des méthodes de recrutement innovantes pour résoudre les défis publics.

#### **1- Favoriser l'émergence de produits numériques utiles aux usagers et aux agents**

Le programme permet de financer l'émergence et le développement de produits et services numériques innovants pour résoudre des problèmes de politiques publiques. La création de ces services publics repose sur des outils performants et des méthodes de travail agiles et ouvertes. À ce titre, le programme 352 a permis de renforcer l'accompagnement technique et méthodologique aux administrations, en soutenant notamment le développement d'incubateurs ministériels, pour les aider à déployer des services innovants qui répondent le mieux aux besoins des usagers et des agents publics.

## 2 - Développer des méthodes de recrutement innovantes pour résoudre les défis publics

Pour mener à bien la transformation numérique de l'État, la DINUM s'emploie à renforcer une partie des fonctions stratégiques du numérique en attirant au sein de l'administration des profils atypiques, experts du numérique, aux parcours variés tels que :

- les entrepreneurs d'intérêt général (EIG) : des datascientists, des designers, des développeurs, des juristes qui sont chargés de travailler sur des défis ciblés d'amélioration du service public ;
- la brigade d'intervention du numérique : des développeurs, ou des chargés de déploiements chargés du déploiement et du développement de service numérique selon l'approche start up d'État ;

Par ailleurs, la DINUM a pour objectif de faire monter en compétence des agents publics dans l'objectif de diffuser l'approche startup d'État.

### RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

---

#### OBJECTIF 1 : Favoriser l'émergence de produits numériques utiles aux usagers et aux agents

INDICATEUR 1.1 : Nombre de produits devenus des services public à impact national majeur au cours de l'année

INDICATEUR 1.2 : Nombre de produits accompagnés par le FAST

INDICATEUR 1.3 : Nombre de produits lancés par la DINUM selon l'approche Startup d'État

#### OBJECTIF 2 : Développer des méthodes de recrutement innovantes pour résoudre des défis publics

INDICATEUR 2.1 : Nombre de profils atypiques dédiés à l'innovation numérique sélectionnés dans l'année

INDICATEUR 2.2 : Nombre de profils atypiques dédiés à l'innovation numérique recrutés dans l'administration à la suite de leur mission

INDICATEUR 2.3 : Nombre de nouveaux agents publics impliqués dans la diffusion de l'approche Startup d'État

## Objectifs et indicateurs de performance

### ÉVOLUTION DE LA MAQUETTE DE PERFORMANCE

La maquette de performance a évolué comme suit :

#### 1. Suppression des indicateurs et sous-indicateurs suivants :

##### **Nombre de problèmes investigués :**

##### **Nombre de produits lancés par an :**

Ces deux indicateurs ont été supprimés puisque la plupart des Startups d'État du réseau beta.gouv se lancent désormais dans les incubateurs du réseau (ministères, administrations partenaires) et sont financés par ces derniers, sans grande implication de la DINUM.

##### **Nombre de produits abandonnés par an :**

Cet indicateur qui permettait de mesurer la prise de risque liée au programme beta.gouv a été supprimé puisque cette prise de risque est essentiellement le fait des incubateurs du réseau

#### 2. Création de nouveaux indicateurs et sous-indicateurs :

Deux nouveaux indicateurs ont été intégrés dans la maquette de performance 2023 :

- **Nombre de produits accompagnés par le FAST ;**
- **Nombre de produits lancés par la DINUM selon l'approche Startup d'État.**

#### 3. Modification libellé indicateurs et sous-indicateurs :

Le libellé de l'indicateur *Nombre d'intrapreneurs formés à la méthode Startup d'État* a été modifié comme suit :

Nombre de nouveaux agents publics impliqués dans la diffusion de l'approche Startup d'État. Cet indicateur comprend deux sous-indicateurs :

- Nombre de nouveaux agents publics impliqués dans la diffusion de l'approche Startup d'État ;
- Part des femmes dans les nouveaux agents publics impliqués dans l'approche Startup d'État

**OBJECTIF****1 – Favoriser l'émergence de produits numériques utiles aux usagers et aux agents****INDICATEUR****1.1 – Nombre de produits devenus des services public à impact national majeur au cours de l'année**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2020	2021	2022 (Cible PAP 2022)	2023 (Cible)	2024 (Cible)	2025 (Cible)
Nombre de produits devenus des services public à impact national majeur au cours de l'année	Nb	2	5	5	6	7	8

**Précisions méthodologiques**

Source des données : tableau de suivi de l'incubateur des services numériques de la DINUM ; beta.gouv.fr/startups

Mode de calcul : Le programme beta.gouv.fr a pour objectif principal de construire des services numériques de grande qualité, qui résolvent réellement le problème des citoyennes et des citoyens, en ayant un impact direct sur leur vie quotidienne. Afin d'évaluer le succès du programme, au début de chaque année, la DINUM analyse l'ensemble du portefeuille de services numériques ayant suivi l'approche « Startup d'État » et dénombre les **nouveaux services publics numériques ayant un impact national** conçus dans le programme beta.gouv.fr.

En année N, sont qualifiés de « *produits devenus services publics numériques à impact national majeur* » les services qui répondent aux trois critères suivants :

- a) **Le service a prouvé son utilité et a été déployé à l'ensemble du territoire national**. Il peut être en cours de phase d'accélération, ou déjà pérennisé par son administration d'origine.
- b) **Le service a atteint un seuil d'impact significatif**. Il doit pouvoir justifier, par exemple sur une page rendant compte de ses statistiques, d'un impact significatif sur la vie de centaines de milliers voire de millions de Français.
- c) **Le service continue de suivre les standards d'un service numérique de qualité** : les recommandations de l'observatoire pour des services numériques de qualité sont respectées ; une équipe continue de répondre aux utilisateurs ; le produit évolue régulièrement (il n'est pas mis au placard), avec des objectifs d'amélioration continue et de croissance de l'impact ; le maximum de ressources produites sont partagées (code source ouvert, données ouvertes, APIs, etc) ; les statistiques d'impact sont disponibles en ligne et restent suivies par l'équipe.

Cet indicateur mesure un flux et non un stock : ainsi un service numérique qui a déjà été compté comme « service public numérique à impact national majeur » dans les années précédentes et qui continue à répondre à ces trois critères les années suivantes n'est pas recompté les années suivantes.

**JUSTIFICATION DES CIBLES**

Le programme beta.gouv.fr est jalonné en quatre phases ; ainsi, chaque service numérique qui suit l'approche « Startup d'État » passe par une phase d'investigation, de construction, d'accélération et enfin de pérennisation. En moyenne, le programme dure 3 ans avant la pérennisation. Il est donc possible de prévoir le nombre de nouveaux services publics numériques à impact national de l'année suivante, en analysant le portefeuille de produits numériques s'inscrivant dans la démarche beta.gouv.fr et en dénombrant les services publics numériques à plus grand potentiel d'impact parmi les services en « phase d'accélération ».

Compte-tenu de la croissance actuel du programme beta.gouv (plus de 150 services numériques en ligne, dont 44 en phase d'accélération à l'été 2022), il est prévu que le nombre de produits répondant aux critères de « service public numérique à impact national » augmente dans les prochaines années.

La DINUM joue un rôle crucial dans l'émergence de ces services à impact national, même s'ils sont nés dans les incubateurs ministériels, par le biais :

- du Fonds d'accélération des Startups d'État (FAST) qui permet de cofinancer et accompagner les produits les plus prometteurs ;
- de l'accompagnement transverse à la montée en qualité des produits ;

- de l'accompagnement stratégique à l'industrialisation et à la pérennisation assuré par l'équipe de la mission BETA à la DINUM.

À titre d'exemple, voici les 5 produits qui ont répondu aux critères de « service public numérique à impact national » en 2021 :

- **La Bonne Alternance**
  - Objectif : Permet de rechercher simultanément une formation en apprentissage et une entreprise recrutant des alternants ;
  - Résultats : plus d'un million d'utilisateurs de la plateforme et 2,5 millions d'appel aux données via le widget ou l'API du service en 2021 ; service exploité notamment par 1jeune1solution et Parcoursup ; 40 000 candidatures en ligne à des entreprises au T4 2021.
- **Les emplois de l'inclusion**
  - Objectif : Facilite l'embauche des personnes éloignées de l'emploi par des employeurs solidaires (SIAE, GEIQ, EA et EATT).
  - Résultats : activité tous les mois : en moyenne, 40 000 orientations de personnes éloignées de l'emploi (candidatures) et 12 000 embauches chez des employeurs solidaires;
- **transport.data.gouv.fr**
  - Objectif : Facilite les déplacements des usagers en leur permettant de déterminer simplement la meilleure option de mobilité lors d'un trajet : bus, tram, ferry, métro, vélo, voiture... ou tout à la fois.
  - Résultats : Les données sont réutilisées par des calculateurs d'itinéraire grand public, au bénéfice des voyageurs partout en France : Google Maps, Citymapper, Apple Plans, etc.
- **PassCulture**
  - Objectif : Le pass Culture prend la forme d'une application web et mobile téléchargeable gratuitement, qui révèle et relaie les possibilités culturelles et artistiques accessibles à proximité.
  - Résultats : en 2021 : 817 400 utilisateurs bénéficiaires ; 5 630 000 réservations.
- **SignalConso**
  - Objectif : SignalConso accompagne le consommateur et permet de fluidifier les relations entre particuliers et entreprises, en rappelant les droits des consommateurs.
  - Résultats : en 2021 : 140 000 signalement déposés ; 72 % des signalements lus par les entreprises ; 33 000 promesses d'action faites par des entreprises.

## INDICATEUR

### 1.2 – Nombre de produits accompagnés par le FAST

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2020	2021	2022 (Cible PAP 2022)	2023 (Cible)	2024 (Cible)	2025 (Cible)
Nombre de produits accompagnés par le FAST	Nb	19	14	12	12	12	12

#### Précisions méthodologiques

Source des données : tableau de suivi des lauréats du FAST de la DINUM

Mode de calcul : nombre de produits numériques lauréats sélectionnés par les comités d'investissements du FAST en année N.

*NB : le FAST peut également cofinancer la création de nouveaux incubateurs de Startups d'État au sein des administrations publiques qui souhaitent s'inscrire dans le programme interministériel beta.gouv.fr ; ces lauréats ne sont pas comptés dans cet indicateur.*

## JUSTIFICATION DES CIBLES

Le **Fonds d'accélération des Startups d'État et de Territoire (FAST)** est un programme d'accélération proposé par beta.gouv.fr aux produits numériques conçus selon l'approche Startups d'État qui souhaitent bénéficier du soutien de la Direction interministérielle du numérique (DINUM) pour augmenter leur impact et leur qualité de service.

Ce programme est structuré autour d'un cofinancement de la Startup d'État à hauteur de 50 % sur l'année et d'un accompagnement opérationnel et stratégique par une équipe d'experts de beta.gouv.fr.

La prévision à la baisse du nombre de lauréats du FAST à partir de 2020 s'explique par plusieurs facteurs :

- En 2021 et début 2022, les Startups d'État se sont davantage orientées vers les guichets du plan de relance (programme 363) pour financer leurs activités ;
- L'enveloppe consacrée au Fonds d'accélération des Startups d'État a été réduite en 2022 sur le programme 352 au profit du financement de produits interministériels portés par la DINUM, à l'instar de Tchap (messagerie instantanée de l'État) et d'Audioconf (solution d'audioconférence pour les agents publics).

Il est prévu que l'enveloppe budgétaire consacrée aux lauréats FAST se stabilise pour les années 2023 à 2025 autour de 2,5 M€ par an, d'où une stabilisation du nombre de lauréats par an entre 2023 et 2025.

## INDICATEUR

### 1.3 – Nombre de produits lancés par la DINUM selon l'approche Startup d'État

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2020	2021	2022 (Cible PAP 2022)	2023 (Cible)	2024 (Cible)	2025 (Cible)
Nombre de produits lancés par la DINUM selon l'approche Startup d'État	Nb	Non déterminé	Non déterminé	8	8	8	8

#### Précisions méthodologiques

Source des données : site internet de beta.gouv.fr : <https://beta.gouv.fr/startups/?incubateur=dinum>

Mode de calcul : cet indicateur compte le nombre de produits lancés dans l'année N dans l'incubateur de la DINUM.

## JUSTIFICATION DES CIBLES

Ce nouvel indicateur fait suite aux évolutions du programme interministériel beta.gouv ces dernières années :

- Quasiment l'ensemble des ministères se sont dotés de structures de type « incubateur de Startups d'État », alors qu'auparavant, la plupart des Startups d'État étaient incubées par la DINUM ;
- Un marché interministériel de réalisation de services numériques en mode Startup d'État a été notifié en septembre 2021, ce qui a contribué à l'autonomisation des ministères ; auparavant, la DINUM passait commande sur son marché.

À partir de 2022, l'incubateur de la DINUM et la mission BETA se concentreront donc sur le lancement et l'accompagnement :

- des Startups d'État interministérielles directement portées par la DINUM : Tchap, Audioconf, Métiers numériques, etc
- de manière résiduelle, de Startups d'État liés à des partenariats avec des ministères et administrations ne disposant pas encore d'incubateur de Startups d'État ou souhaitant bénéficier de l'expertise de la DINUM. En fonction de la création de nouveaux incubateurs publics au sein des ministères et des administrations publiques, une partie de l'activité de l'incubateur de la DINUM pourrait être transféré à d'autres administrations. Par exemple, le ministère de l'agriculture et le ministère de l'éducation nationale ne disposent pas encore de structure de type « incubateur » pouvant construire et exploiter des produits selon l'approche Startup d'État ; dans le cadre de la transformation numérique de ces ministères, ceux-ci pourraient envisager la mise en place d'une telle structure, sans que cela ne soit encore prévu de manière officielle à la date d'aujourd'hui.



**Innovation et transformation numériques**

Programme n° 352 | Objectifs et indicateurs de performance

La trajectoire prévue à l'incubateur de la DINUM est de 8 nouveaux produits par an de 2022 à 2025, soit une stabilisation du flux entrant, compte tenu du fait que certains des produits numériques lancés en année N à l'incubateur de la DINUM continueront à devoir être opérés et financés sur le programme 352 les années suivantes. Ainsi, un trop grand nombre de nouveaux produits numériques lancés résulterait en une trajectoire à long-terme non soutenable sur le programme 352.

**OBJECTIF****2 – Développer des méthodes de recrutement innovantes pour résoudre des défis publics****INDICATEUR****2.1 – Nombre de profils atypiques dédiés à l'innovation numérique sélectionnés dans l'année**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2020	2021	2022 (Cible PAP 2022)	2023 (Cible)	2024 (Cible)	2025 (Cible)
Nombre de profils atypiques dédiés à l'innovation numérique sélectionnés dans l'année	Nb	53	39	45	70	64	60
Part des femmes dans les profils atypiques dédiés à l'innovation numérique sélectionnés dans l'année .	%	19	49	50	50	50	50

**Précisions méthodologiques**Source des données

Chaque année, un appel à candidatures d'EIG est ouvert à destination de profils du numérique (notamment développement, sciences des données, design) qui souhaitent s'impliquer pour une période courte dans le service public. Les candidats postulent à des « défis de transformation numérique » portés par des acteurs publics. Le département Étalab de la DINUM pilote la sélection des candidats.

La sélection a lieu en deux temps : une première présélection est réalisée par l'administration. Un jury composé d'agents publics, d'experts, de membres de la société civile est ensuite organisé. Une fois sélectionnés, les lauréats intègrent ensuite les administrations qui portent les défis en signant un contrat de dix mois. Le nombre d'EIG sélectionnés reflète à la fois l'attractivité du programme auprès de l'administration et auprès des profils extérieurs (à condition d'indiquer aussi le nombre de candidatures) et la qualité des candidatures (si les prévisions sont atteintes).

Mode de calcul : comptage manuel effectué chaque année à la suite de l'appel à candidatures (EIG) et les recrutements pour la brigade d'intervention du numérique.

**JUSTIFICATION DES CIBLES**

La prévision de 2022 peut être actualisée : 34 entrepreneurs d'intérêt général ont été sélectionnés dans le cadre de l'appel à candidatures mené de mars à juin 2022 pour constituer la sixième promotion.

Le programme des entrepreneurs d'intérêt général a confirmé son attractivité avec environ 10 candidats pour 1 poste à pourvoir et 2,7 candidats présélectionnés par poste (contre 2,5 en 2021) permettant de soutenir un nombre quasi-stable de projets numériques dans les administrations : 14 projets seront ainsi soutenus contre 15 en 2021 et 16 en 2020.

Concernant la part des femmes dans les recrutements, le programme confirme son attractivité pour les profils féminins, avec 16 expertes du numérique recrutées, contre 18 experts, ce qui correspond à 47 % de la sixième promotion du programme. On soulignera une augmentation, cette année, de la part des femmes dans les métiers du développement

et de la programmation (désormais à 36 %) ainsi que le maintien à 42 % de la part des femmes dans les métiers de la donnée – des chiffres bien supérieurs aux moyennes du marché de l'emploi dans ces domaines.

La bonne évolution des chiffres du programme des entrepreneurs d'intérêt général depuis deux années est le résultat d'une politique volontariste pour attirer un maximum d'entrepreneures : mobilisation de réseaux dédiés à la promotion de la diversité Homme-Femme (Ladies4Code, Women in Data Science, Women who Code, Data Women, R Ladies, Ada Tech School...), discours inclusif lors des événements de présentation du programme, mise en avant d'entrepreneures lors des actions de communication. Par ailleurs, le programme a bénéficié d'un accompagnement spécifique du cabinet MozaïkRH au printemps 2022 pour améliorer le processus de sélection des candidats et candidates au programme en assurant un recrutement inclusif et diversifié.

Ainsi, l'un des efforts clés du programme concerne son ouverture à des formations et à des trajectoires professionnelles variées, à l'image des parcours en autodidaxie ou en reconversion. Ces derniers représentent par exemple un tiers de la promotion 5 et 45 % de la promotion 6 du programme – des chiffres qui contribuent à ne pas fermer de portes aux femmes, plus susceptibles que les hommes de s'être reconverties dans des métiers techniques, et aux personnes qui ne sont pas issues des « filières d'excellence », très homogènes en termes de classe sociale.

Les cibles des entrepreneurs d'intérêt général jusqu'en 2025 restent réalistes et en ligne avec la cible 2022. La taille des promotions, constituées de 30 à 40 personnes selon les besoins de recrutement des projets, représente le volume idéal pour conserver un esprit de promotion tout en garantissant la qualité de l'accompagnement.

A ces entrepreneurs d'intérêt général vient s'ajouter la brigade d'intervention du numérique, à l'expertise très pointue, destinée à mener ou appuyer les politiques prioritaires du gouvernement. Constituée de 14 agents en 2022 (profils de devOps, bizdev, coach...), cette brigade s'est déjà investie sur l'automatisation de la tarification solidaire des transports, l'accélération de la rénovation énergétique des bâtiments individuels, l'insertion des personnes en contrat d'engagement jeune.

## INDICATEUR

### 2.2 – Nombre de profils atypiques dédiés à l'innovation numérique recrutés dans l'administration à la suite de leur mission

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2020	2021	2022 (Cible PAP 2022)	2023 (Cible)	2024 (Cible)	2025 (Cible)
Nombre de profils atypiques dédiés à l'innovation numérique recrutés dans l'année dans l'administration à la suite de leur mission	Nb	14	20	17	18	18	18
Part des femmes dans les profils atypiques dédiés à l'innovation numérique recrutés dans l'année dans l'administration à la suite de leur mission	%	Non déterminé	30	40	50	50	50

#### Précisions méthodologiques

**Source des données :** l'une des ambitions du programme Entrepreneurs d'Intérêt Général est de susciter, pour des profils externes à l'administration et experts du numérique, des parcours au sein du service public. Dans ce but, EIG mobilise son réseau et, depuis la promotion 4, apporte un soutien technique et financier à la prolongation des talents recrutés dans leur administration d'accueil.

Cet indicateur reflète donc la capacité de l'État à améliorer sa marque employeur pour des profils numériques, offrir un environnement propice à l'innovation, s'engager dans des projets à fort impact. Il peut également être lu comme un marqueur du taux de transformation de certains projets accompagnés par le programme : ainsi, certains entrepreneurs d'intérêt général ont été recrutés à la suite de leur défi afin de faire grandir le projet. L'une des limites de cet indicateur : il ne reflète pas d'autres modalités de travail avec l'administration. Par exemple, certains entrepreneurs d'intérêt général travaillent ensuite comme entrepreneurs indépendants sur des projets de l'administration. Par ailleurs, cet indicateur comptabilise tous les recrutements, quelle que soit la durée du contrat.

**Mode de calcul :** comptage réalisé auprès de tous les EIG à la fin de la promotion.

## JUSTIFICATION DES CIBLES

En 2022, à l'issue de la cinquième promotion, 13 entrepreneurs d'intérêt général ont été pérennisés par leur administration d'accueil, en grande majorité en contrat à durée déterminée afin d'approfondir le projet numérique soutenu par le programme. Par ailleurs, un quatorzième membre de la cinquième promotion a choisi de poursuivre son engagement dans le secteur public, en rejoignant une nouvelle administration à l'issue des 10 mois du programme. Au total, 37 % de la promotion sortante poursuit une trajectoire dans l'administration.

Ce chiffre confirme la volonté des administrations de s'engager sur le long-terme avec ce type de profils atypiques. Toutefois, compte-tenu des objectifs de maîtrise de la dépenses publique et des effectifs, des cibles prudentes jusqu'en 2025 ont été maintenues.

En 2021, les femmes ont représenté seulement 30 % des entrepreneurs d'intérêt général pérennisés ; en 2022, ce chiffre atteint 57 %. Compte-tenu de l'objectif du programme d'atteindre la parité dans les recrutements, il paraît tout à fait réaliste d'afficher une cible à 50 % pour la pérennisation des profils féminins jusqu'en 2025.

## INDICATEUR

### 2.3 – Nombre de nouveaux agents publics impliqués dans la diffusion de l'approche Startup d'État

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2020	2021	2022 (Cible PAP 2022)	2023 (Cible)	2024 (Cible)	2025 (Cible)
Nombre de nouveaux agents publics impliqués dans l'approche Startup d'État	Nb	105	180	200	210	220	230
Part des femmes dans les nouveaux agents publics impliqués dans l'approche Startup d'État	%	36	Non déterminé	50	50	50	50

#### Précisions méthodologiques

Source des données : <https://beta.gouv.fr/communaute>

Mode de calcul : nombre de nouveaux agents publics ayant été formés à la méthode Startups d'État en année N

## JUSTIFICATION DES CIBLES

Le programme interministériel beta.gouv a pour objectif de faire monter en compétences des agents publics au rôle d'intrapreneurs dans des Startups d'État, mais aussi de favoriser le recrutement et la formation d'agents publics développeurs, designers, chargés de déploiement, etc.

La trajectoire de croissance du nombre de nouveaux agents publics formés est en hausse sur la période 2022-2025, sans pour autant prévoir une croissance aussi importante que pendant la période 2018-2022, où l'approche Startup d'État était encore émergente au sein du secteur public.

## Présentation des crédits et des dépenses fiscales

### PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTION ET TITRE POUR 2022 ET 2023

#### AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Action / Sous-action			Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Total	FdC et AdP attendus
	LFI 2022	PLF 2023				
01 – Fonds pour l'accélération du financement des start-up d'État			0	7 300 000	7 300 000	1 000 000
			0	7 300 000	7 300 000	1 000 000
02 – Soutien au recrutement de profils rares dédiés à l'innovation numérique			3 000 000	300 000	3 300 000	0
			3 000 000	300 000	3 300 000	0
<b>Totaux</b>			<b>3 000 000</b>	<b>7 600 000</b>	<b>10 600 000</b>	<b>1 000 000</b>
			<b>3 000 000</b>	<b>7 600 000</b>	<b>10 600 000</b>	<b>1 000 000</b>

#### CRÉDITS DE PAIEMENTS

Action / Sous-action			Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Total	FdC et AdP attendus
	LFI 2022	PLF 2023				
01 – Fonds pour l'accélération du financement des start-up d'État			0	8 800 000	8 800 000	1 000 000
			0	7 300 000	7 300 000	1 000 000
02 – Soutien au recrutement de profils rares dédiés à l'innovation numérique			3 000 000	300 000	3 300 000	0
			3 000 000	300 000	3 300 000	0
<b>Totaux</b>			<b>3 000 000</b>	<b>9 100 000</b>	<b>12 100 000</b>	<b>1 000 000</b>
			<b>3 000 000</b>	<b>7 600 000</b>	<b>10 600 000</b>	<b>1 000 000</b>

## Innovation et transformation numériques

Programme n° 352 | Présentation des crédits et des dépenses fiscales

## PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR TITRE POUR 2022, 2023, 2024 ET 2025

Titre	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertures	FdC et AdP attendus	Ouvertures	FdC et AdP attendus
	LFI 2022 PLF 2023 Prévision indicative 2024 Prévision indicative 2025			
2 - Dépenses de personnel	3 000 000 3 000 000 3 000 000 3 000 000		3 000 000 3 000 000 3 000 000 3 000 000	
3 - Dépenses de fonctionnement	7 600 000 7 600 000 7 600 000 7 600 000	1 000 000 1 000 000 1 000 000 1 000 000	9 100 000 7 600 000 7 600 000 7 600 000	1 000 000 1 000 000 1 000 000 1 000 000
<b>Totaux</b>	<b>10 600 000</b> <b>10 600 000</b> <b>10 600 000</b> <b>10 600 000</b>	<b>1 000 000</b> <b>1 000 000</b> <b>1 000 000</b> <b>1 000 000</b>	<b>12 100 000</b> <b>10 600 000</b> <b>10 600 000</b> <b>10 600 000</b>	<b>1 000 000</b> <b>1 000 000</b> <b>1 000 000</b> <b>1 000 000</b>

## PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR TITRE ET CATÉGORIE POUR 2022 ET 2023

Titre / Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertures	FdC et AdP attendus	Ouvertures	FdC et AdP attendus
	LFI 2022 PLF 2023			
2 – Dépenses de personnel	3 000 000 3 000 000		3 000 000 3 000 000	
21 – Rémunérations d'activité	3 000 000 3 000 000		3 000 000 3 000 000	
3 – Dépenses de fonctionnement	7 600 000 7 600 000	1 000 000 1 000 000	9 100 000 7 600 000	1 000 000 1 000 000
31 – Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	7 600 000 7 600 000	1 000 000 1 000 000	9 100 000 7 600 000	1 000 000 1 000 000
<b>Totaux</b>	<b>10 600 000</b> <b>10 600 000</b>	<b>1 000 000</b> <b>1 000 000</b>	<b>12 100 000</b> <b>10 600 000</b>	<b>1 000 000</b> <b>1 000 000</b>

## Justification au premier euro

### Éléments transversaux au programme

#### ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 Dépenses de personnel	Autres titres	Total	Titre 2 Dépenses de personnel	Autres titres	Total
01 – Fonds pour l'accélération du financement des start-up d'État	0	7 300 000	7 300 000	0	7 300 000	7 300 000
02 – Soutien au recrutement de profils rares dédiés à l'innovation numérique	3 000 000	300 000	3 300 000	3 000 000	300 000	3 300 000
<b>Total</b>	<b>3 000 000</b>	<b>7 600 000</b>	<b>10 600 000</b>	<b>3 000 000</b>	<b>7 600 000</b>	<b>10 600 000</b>

## Dépenses pluriannuelles

### ÉCHÉANCIER DES CRÉDITS DE PAIEMENT (HORS TITRE 2)

#### ESTIMATION DES RESTES À PAYER AU 31/12/2022

Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2021 (RAP 2021)	Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2021 y.c. travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2021	AE (LFI + LFR + Décret d'avance) 2022 + Reports 2021 vers 2022 + Prévision de FdC et AdP	CP (LFI + LFR + Décret d'avance) 2022 + Reports 2021 vers 2022 + Prévision de FdC et AdP	Évaluation des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2022
3 946 326	0	8 873 307	11 760 975	1 500 000

#### ÉCHÉANCIER DES CP À OUVRIR

AE	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP au-delà de 2025
Évaluation des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2022	CP demandés sur AE antérieures à 2023 CP PLF CP FdC et AdP	Estimation des CP 2024 sur AE antérieures à 2023	Estimation des CP 2025 sur AE antérieures à 2023	Estimation des CP au-delà de 2025 sur AE antérieures à 2023
1 500 000	1 500 000 0	0	0	0
AE nouvelles pour 2023 AE PLF AE FdC et AdP	CP demandés sur AE nouvelles en 2023 CP PLF CP FdC et AdP	Estimation des CP 2024 sur AE nouvelles en 2023	Estimation des CP 2025 sur AE nouvelles en 2023	Estimation des CP au-delà de 2025 sur AE nouvelles en 2023
7 600 000 1 000 000	6 100 000 1 000 000	1 500 000	0	0
<b>Totaux</b>	<b>8 600 000</b>	<b>1 500 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### CLÉS D'OUVERTURE DES CRÉDITS DE PAIEMENT SUR AE 2023

CP 2023 demandés sur AE nouvelles en 2023 / AE 2023	CP 2024 sur AE nouvelles en 2023 / AE 2023	CP 2025 sur AE nouvelles en 2023 / AE 2023	CP au-delà de 2025 sur AE nouvelles en 2023 / AE 2023
82,56 %	17,44 %	0,00 %	0,00 %

Les restes à payer constatés au 31 décembre 2021 s'élevaient au total à 3,9 M€.

Au 31 décembre 2022, les restes à payer prévisionnels sont estimés à 1,5 M€ au titre des crédits.

Les engagements non couverts par des crédits de paiement au 31 décembre 2022 concerneront exclusivement l'action 01 « Fonds pour l'accélération du financement des startups d'État ».

Dans l'échéancier récapitulatif des CP, le montant de CP programmés en 2023 permet de couvrir plus de 82 % des engagements de 2023. Ces engagements devraient par la suite être soldés en totalité en 2024.



## Justification par action

### ACTION (68,9 %)

#### 01 – Fonds pour l'accélération du financement des start-up d'État

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	0	7 300 000	<b>7 300 000</b>	1 000 000
Crédits de paiement	0	7 300 000	<b>7 300 000</b>	1 000 000

Les crédits sur l'action 01 du programme 352 sont des crédits de fonctionnement dédiés :

- au fonds FAST de cofinancement des starts-ups d'État (5 M€)
- à la construction et l'accélération de produits numériques prioritaires (2 M€) :
- à l'accélérateur d'initiatives citoyennes (0,3 M€).

Le programme 352 permet par ailleurs à l'État de passer des partenariats avec d'autres entités publiques (collectivités locales, opérateurs de l'État, etc.) pour la création de services publics numériques de qualité, afin de répondre à des problèmes de politiques publiques rencontrés par ces entités.

Au titre de ces coopérations, le montant des rattachements attendu en 2023 s'élève à 1 M€ sur le fonds de concours 1-2-00548 « Participations diverses à la création de services publics innovants ».

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de fonctionnement	7 300 000	7 300 000
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	7 300 000	7 300 000
<b>Total</b>	<b>7 300 000</b>	<b>7 300 000</b>

Les crédits inscrits sur l'action 01 du programme 352 sont des crédits de fonctionnement dédiés aux dispositifs suivants :

### 1. Le fonds FAST de cofinancement des starts-ups d'État (5 M€) développées dans le cadre d'incubateurs ministériels et l'animation du réseau Béta

Le co-financement et l'accompagnement des produits numériques du programme beta.gouv.fr, en soutien des ministères et administrations qui portent des startups d'État :

- accompagnement à l'investigation de problèmes de politiques publiques sur demande des administrations qui souhaitent lancer une startup d'État, par la mobilisation de coachs à profils d'entrepreneurs du numérique ;
- accompagnement à l'accélération des startups d'État par la mobilisation de coachs à profils d'entrepreneurs du numérique, spécialisés dans la croissance de produits numérique, via un appel interne tous les six mois (« programme Gamma ») ;
- cofinancement de l'accélération des startups d'État via les appels à projets FAST (Fonds d'accélération des Startups d'État) ;

- accompagnement au transfert et à la pérennisation des startups d'État en phase de consolidation, sur demande des administrations partenaires du programme beta.gouv.fr, par la mobilisation de coachs à profils de consultants.

## 2. La construction et l'accélération de produits numériques prioritaires (2 M€) :

Outre ses activités de cofinancement de startups d'État et d'accompagnement des incubateurs ministériels, la mission BETA incube ses propres produits :

- depuis 2021, la mission BETA construit, accélère et opère des services numériques interministériels (Tchap - messagerie instantanée de l'État ; site des métiers du numérique ;
- la mise en place d'une brigade d'intervention numérique qui permet l'internalisation d'une partie des compétences nécessaires au lancement rapide de produits numériques stratégiques pour le gouvernement.

## 3. L'accélérateur d'initiatives citoyennes (0,3 M€)

La création de l'accélérateur d'initiatives citoyennes, annoncée par la ministre de la transformation et de la fonction publiques en décembre 2021 et dont la première promotion de lauréats a été révélée le 14 mars 2022, permet d'accompagner des projets d'utilité publique portés par des citoyens pour en accélérer le développement et la promotion.

## ACTION (31,1 %)

### 02 – Soutien au recrutement de profils rares dédiés à l'innovation numérique

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	3 000 000	300 000	<b>3 300 000</b>	0
Crédits de paiement	3 000 000	300 000	<b>3 300 000</b>	0

Les crédits de titre 2 de cette action concernent le soutien au recrutement de profils rares dédiés à l'innovation numérique, notamment, les entrepreneurs d'intérêt général (EIG), les designers d'intérêt général (DIG), la brigade d'intervention du numérique chargés de diffuser la culture d'innovation numérique au sein de l'État.

Hors titre 2, les crédits inscrits sur l'action 02 sont dédiés aux dépenses d'accompagnement effectuées pour le dispositif des entrepreneurs d'intérêt général.

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de personnel	3 000 000	3 000 000
Rémunérations d'activité	3 000 000	3 000 000
Dépenses de fonctionnement	300 000	300 000
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	300 000	300 000
<b>Total</b>	<b>3 300 000</b>	<b>3 300 000</b>

Les crédits de rémunération (3 M€) doivent permettre à la DINUM de cofinancer la rémunération de profils rares dédiés à l'innovation numérique : les recrutements sont effectués sur les emplois des ministères ou de la DINUM. Le

**Innovation et transformation numériques**

Programme n° 352 | Justification au premier euro

cofinancement de la rémunération s'effectue par voie de transfert aux ministères recruteurs. Ces recrutements correspondent principalement à des emplois d'entrepreneurs d'intérêt général (EIG), de designers d'intérêt général (DIG), la brigade d'intervention du numérique. Il s'agit d'experts du numérique en contrats courts qui appuient les administrations dans leurs projets d'innovation.

Les crédits de fonctionnement (0,3 M€) correspondent aux dépenses d'accompagnement effectuées pour le dispositif des entrepreneurs d'intérêt général